

Architecte du patrimoine

Thomas Bricheux

« Le chantier de restauration des jardins du Palais des papes était en projet depuis plus d'un siècle et n'a pu aboutir qu'aujourd'hui, dans la continuité de la restauration de 5 tours de la façade Est du Palais ces 10 dernières années (Tour des Latrines en 2007, tour de Trouillas en 2011, tour des cuisines en 2016, Tour du Pape et tour de la Garde-Robe en 2018). Il a fallu l'intervention d'archéologues spécialistes des jardins anciens, de botanistes, de paysagistes et d'architectes pour permettre à ce projet d'aboutir, permettant de redécouvrir cette façade du Palais.

Le chantier, qui a démarré en 2017, est particulièrement complexe par sa situation urbaine enclavée, ce qui rend les approvisionnements difficiles, mais les entreprises ont su s'adapter et relever le défi.

Il reste encore plusieurs mois de chantier, notamment les plantations qui se feront à la fin de l'automne pour permettre l'implantation des végétaux dans les meilleures conditions possibles, mais l'on a déjà un bon aperçu de la structure des jardins et de leurs différentes ambiances et échelles. Au-delà des problématiques paysagères, il a fallu sécuriser et nettoyer des portions importantes de remparts, qui constituent l'écrin de ces jardins et en font partie intégrante. Des maçons et tailleurs de pierre spécialisés dans la restauration des monuments historiques sont intervenus pour garantir la qualité du résultat, dans le respect des règles de l'art et des exigences de conservation d'un pareil monument. C'est un chantier très enthousiasmant, dans un cadre exceptionnel, et c'est une vraie chance de pouvoir en assurer la maîtrise d'œuvre. »



PRÉSENTATION DU PROJET

PAR LE CABINET RL&A ARCHITECTES

Le projet de réaménagement des jardins du palais des Papes est mené par l'équipe de **Didier Repellin, Architecte en chef des Monuments historiques** (h), composée de :

- Mirabelle Croizier et Thomas Bricheux, architectes du patrimoine
- Antoine Quenardel, paysagiste
- OGI – Philippe Carton, ingénieur fontainerie
- Thierry Hellec, économiste de la construction

PARTI GÉNÉRAL DU PROJET

Le projet de réaménagement complet des jardins du Palais des Papes s'inscrit dans une réflexion globale menée par la ville d'Avignon dans le cadre d'une stratégie à deux échelles : celle de du Palais et de son circuit de visite, et celle de la ville intra-muros partiellement inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'espace qu'occupaient les jardins pontificaux (Jardin du Pape, jardin du Palais et Verger Urbain V) est aujourd'hui totalement délaissé et désenchanté, sa reconquête et sa requalification constituent sans conteste un enjeu et une plus-value pour l'ensemble du site.

Ce projet de jardins du Palais des Papes prend en compte les parcours à l'intérieur du Palais, les besoins et attentes en matière de visite, de repos, de programme scientifique, d'évènements ponctuels. Le Verger Urbain V est aujourd'hui séparé des deux autres jardins du Palais. C'est un espace public de quartier depuis 1927 ; il est essentiellement traversé par les avignonnais qui se rendent à la Cour de la Manutention (Cité des arts et cinéma Utopia).

La création d'un jardin public impliquait une compréhension totale des usages actuels et attendus de la part des avignonnais et des visiteurs, ainsi que des relations, physiques et visuelles qu'il entretient avec la ville et le paysage.

La spécificité du site du Palais des Papes, sa dimension et son histoire exceptionnelles, forment le terreau de ce projet de jardins.



Vue oblique d'après maquette de l'ensemble des jardins du palais des Papes : le *Jardin du Pape*, le *Jardin du Palais*, le jardin public *Verger Urbain V*.

(Image : Arnaud Madelénat)

700 ans d'histoire

La superposition des strates archéologiques constitue un palimpseste complexe qui résulte des nombreux états successifs du XIV^e au XX^e siècle. Pour autant, la restitution d'un état quelconque est impossible. D'une part, l'archéologie n'a pas permis de retrouver un état dans son ensemble, mais bien toute une histoire morcelée et imbriquée. D'autre part, la restitution des niveaux de sols médiévaux supposerait la destruction des niveaux postérieurs particulièrement intéressants. La charte de Florence est explicite sur ce point: article 17, «*lorsqu'un jardin a totalement disparu ou qu'on ne possède que des éléments conjecturaux de ses états successifs, on ne saurait alors entreprendre une restitution relevant de la notion de jardin historique.*»

Aussi le parti est-il celui **d'évoquer la très riche histoire du site par la restitution des espaces, des ambiances, des usages parfois**, plus que par la restitution des formes. Le projet reprend les constantes du site : l'eau, les pergolas, les limites, la végétation, et bien sur l'échelle exceptionnelle de la façade orientale du Palais.

Une des seules traces archéologiques du jardin concerne le réseau hydraulique : l'acheminement des eaux du puits de cloître et des toitures à travers le pilier creux, stockées dans plusieurs réservoirs pour irriguer le *Jardin du Palais* et alimenter en partie la fontaine du Griffon (qui était également reliée à un puits et une noria). Le projet dans son ensemble tend à **retrouver cette intelligence de l'eau** : utiliser l'eau de pluie pour arroser les plantations, éviter de déverser en masse les eaux de ruissellement dans les égouts de la ville mais au contraire les infiltrer au maximum à la parcelle, pour remplir la nappe phréatique dans laquelle est pompée, via les deux puits existants, l'eau d'arrosage nécessaire en saison sèche.

Enfin, dans la mesure du possible, au-delà de l'histoire, le parti est aussi celui de **composer avec ce qui est déjà en place**. Les sols, quand ils ne sont pas pollués (*Jardin du Pape* et *Jardin du Palais*), constituent une part de cette richesse historique, une réserve archéologique, et leur simple amendement peut suffire à leur donner vie avec les jardins. Les végétaux en place, notamment les arbres, forment aujourd'hui un ombrage et un masque avec lequel le projet peut composer.

Les niveaux archéologiques (XIV^e / XVII^e) seront préservés et les sondages déjà réalisés seront utilisés pour implanter, quand ils sont situés en cohérence avec le projet, les fosses d'arbres, puisards ou local technique de fontainerie.

Du point de vue des **usages**, le projet, après concertation avec la Conservation du Palais, propose de situer le jardin comme une étape dans la visite du Palais, et de ne pas modifier l'emplacement de la sortie actuelle. Il permet de s'adapter aux besoins de la conservation même du Palais. En effet, les appartements privés du Pape, les décors les plus précieux, pourraient être visités après l'étape du jardin, sous une forme de visite encadrée, en utilisant le *Jardin du Pape* comme filtre pour les visites guidées. Le *Jardin du Palais* quant à lui est un espace ouvert où on peut déambuler librement à travers les plantations avant de poursuivre la visite libre du palais par la Tour des Cuisines.

Un jardin de partage et d'harmonie

Le parti du projet est d'évoquer le caractère exceptionnel et la très riche histoire du site

- évoquer le *plus beau des jardins* : celui du Paradis. Offrir à tous et chacun un jardin du partage, celui d'une célébration de la connaissance
- démontrer une évolution des goûts des différents Papes et Légats, qui se sont succédés dans le Palais
- afficher une posture exemplaire, respectueuse vis-à-vis de la Création (le geste bienveillant et protecteur, des pratiques accueillantes envers l'ensemble du

vivant, plantes, animaux et humains : en d'autres termes accueillir et préserver la biodiversité...)

- autour de cette part créative se développe l'idée d'un destin commun. Celui des êtres rassemblés, unis autour d'un même lieu (des usages partagés, une volonté pédagogique...)

Plus que de restitution des formes – au demeurant impossible –, les jardins du Pape parlent de création. L'échelle exceptionnelle de la façade du Palais est l'élément majeur de la composition. A ses pieds, le projet de jardin doit éviter l'anecdotique, et proposer une sobriété élégante et robuste dans le temps. Il reprend les constantes du site au fil des siècles : l'intelligence de la gestion de l'eau, la déambulation, les pergolas, les limites et la végétation sous diverses formes et approches (symbolique, historique, sauvage ou cultivée, en plein terre, en pots ou sur des treillages).

De nouveaux usages

La dimension historique et symbolique est par ailleurs intimement liée à la volonté d'intégrer les usages actuels et futurs, très divers, de ces trois jardins.

Le projet de jardin du Palais du Pape est intimement lié à sa visite. Il envisage le jardin comme une étape possible dans le parcours de découverte et de compréhension du Palais. Il pourra être reconsidéré pour répondre non seulement aux besoins de la conservation même du Palais, mais aussi à une plus grande cohérence du propos scientifique. En cela, les appartements privés du Pape, possédant les décors les plus précieux, pourront être visités après le jardin, sous une forme de visite encadrée et en petite jauge, pour retrouver la sortie par la Tour de La Peyrolierie.

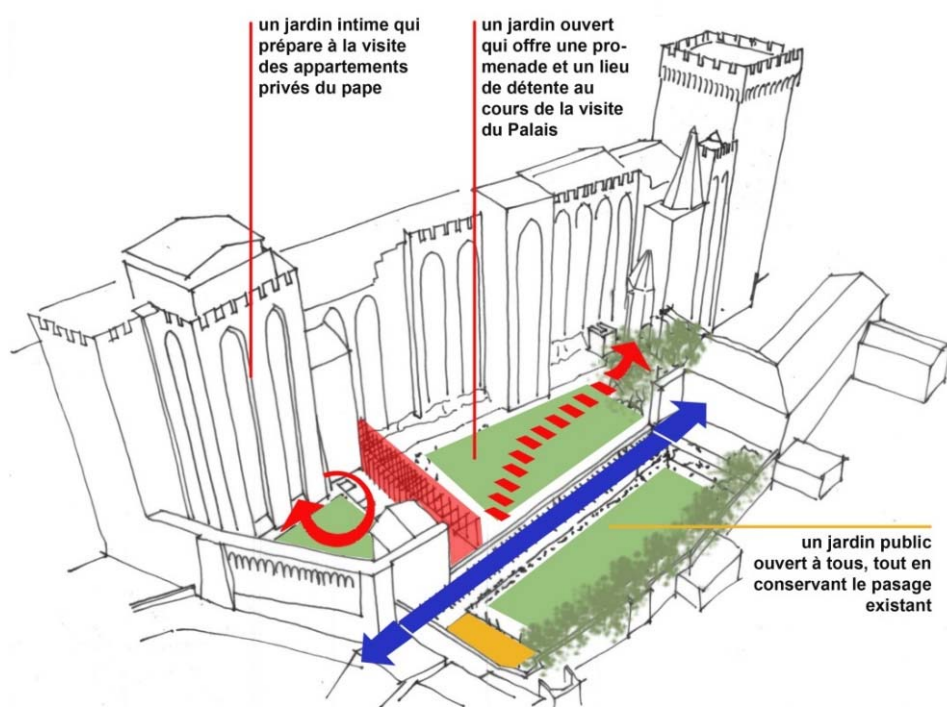
Faire avec ce qui est là

Enfin, au-delà de l'histoire, le parti est aussi de composer avec les éléments déjà en place :

- les conditions particulières du climat en Avignon (température, pluviométrie, mistral omniprésent ...)
- le substrat, lorsqu'il n'est pas pollué – jardins du Palais et jardin du Pape – constitue une part de cette richesse historique, une réserve archéologique. Leur simple amélioration peut suffire à leur donner vie avec les jardins.
- les arbres en place forment aujourd'hui un écrin et procurent un ombrage avec lequel le projet peut composer. C'est en outre l'élément constituant la maturité végétale et verticale des lieux.
- de même, retrouver la logique du parcours de l'eau se fera par la réutilisation des éléments des systèmes hydrauliques existants: la récupération de l'eau des

toitures, la descente par le pilier creux (qui retrouvera ainsi sa fonction médiévale), et le stockage dans la citerne des militaires arasée si possible, ou dans la nappe phréatique.

Les Jardins du Palais des Papes sont un *unicum*. Le projet de leur redonner vie est grand et ambitieux, mais il ne se fera pas sans le savoir et le travail des jardiniers, attentifs et précis, qui seront les garants de l'incarnation du message universel de ces jardins dans le monde d'aujourd'hui.



Etude historique et fouille archéologiques

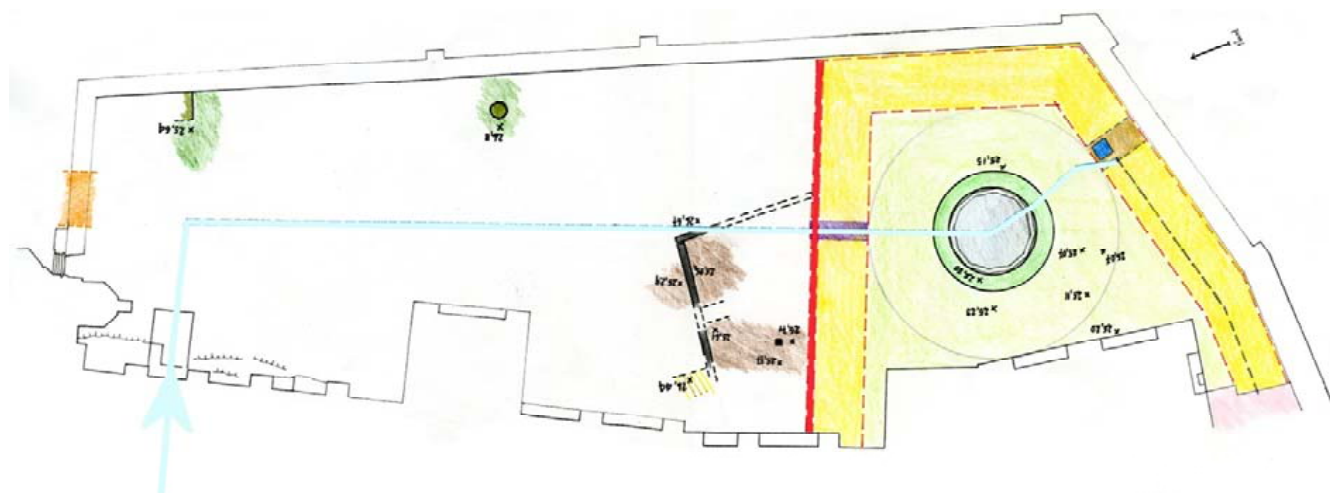
Les fouilles archéologiques et les comptes du Pape nous renseignent sur l'histoire de ce jardin (source Anne Allimant-Verdillon) :

« Fin juillet 1346, le nouveau jardin de Clément VI est terminé. A l'intérieur du rempart de Benoît XII, le site, désormais unifié, accueille deux jardins différents. Au sud, le jardin du griffon, clos de murs et agrémenté d'un corridor à l'identique d'un cloître, est réservé au seul usage du pape. Sorte de jardin de santé, il est doté d'étuves, d'un puits et d'une fontaine. La nature y est présente sous forme d'un pré, de banquettes de verdure et de vignes palissées le long des murs. Le pape descend dans ce jardin par l'escalier de la tour de la Garde-robe.

Un autre escalier dessert le jardin du griffon, au nord de la trésorerie. Il permet également d'accéder à la partie nord du site, encore partiellement occupée par les anciennes structures du verger de Jean XXII. Au sortir de ce verger, se trouve un jardin

conçu sur plusieurs niveaux. Au centre, sans doute parallèle à la façade, se trouvait une allée, sous laquelle court le réseau hydraulique d'alimentation de la fontaine du griffon. Si quelques trous de plantation liés à ce jardin ont été trouvés lors des fouilles archéologiques, ils ne permettent pas d'identifier le plan exact de ce jardin. Toutefois, les comptes du jardinier de l'époque nous renseignent sur les végétaux qui y étaient alors plantés : choux, épinard, persil, fenouil, bourrache et autres "bonnes herbes" (sauge, marjolaine, ces deux dernières étant peut-être tuteurées car on les « répare » chaque année), ainsi que des fèves, légumes, violette et rosiers [...]. Tous ces végétaux à longues feuilles, plus nobles que les racines, étaient alors probablement utilisés en tant que bordures pour les carrés du jardin. Ces derniers étaient peut-être délimités par des croisillons de bois ou de roseaux dont les comptes apostoliques citent régulièrement l'utilisation. Rosiers, sauge et marjolaine pouvaient quant à elles être plantées en pot. Contre les remparts, des poutres retiennent des treilles de bois, entre lesquelles on entrecroise des cannes de roseaux. De la vigne est attachée contre cette fragile structure qu'il faut réparer tous les ans. Ce grand jardin était alors probablement utilisé pour l'agrément et la promenade de Clément VI et de ses invités. »

Les jardins constituaient le seul lieu d'expression de la nature en dehors du Palais, le Jardin du Pape (ou Jardin du Griffon) étant alors un jardin très privé, lié à la santé du Pape. Les jardins étaient donc des jardins d'agrément et de promenade ; à la fois lieu de représentation, mais aussi de collection et d'acclimatation, de présentation de végétaux, ainsi que, peut-être, un espace dont on pouvait tirer une petite production ; la distinction, aujourd'hui marquée, entre le jardin d'agrément et le jardin utilitaire étant récente.



Source : Anne Allimant-Verdillon

UN NOUVEL ACCÈS AUX JARDINS RATTACHES AU PALAIS DES PAPES

Les jardins rattachés au Palais des Papes sont notamment envisagés comme une étape dans la visite et la compréhension du Palais. En réutilisant l'emplacement de l'ancien escalier qui reliait La Roma au Palais, l'entrée aux jardins est repensée afin de les rendre tout d'abord aisément accessible, cela permet aussi de mieux les intégrer au circuit de visite (en mettant en scène la découverte des lieux et la façade orientale du Palais) et, bien évidemment, de mettre en valeur l'histoire générale du Palais. Aussi, l'accès est-il déplacé depuis Le Trésor et un nouvel escalier (comme « posé », en structure légère de bois et métal dimensionnée pour les nombreux visiteurs) permet, en passant par un palier en belvédère sur les jardins, de descendre au niveau du rez-de-chaussée de l'ancienne Roma.

La visite des jardins commence ainsi par une promenade sur l'emprise de La Roma, à l'ombre d'une pergola évoquant l'ancien déambulatoire du premier jardin du Pape. Les niveaux de sol d'origine sont retrouvés, dans la mesure du possible, autour de La Roma afin de mettre en valeur l'emprise du bâtiment disparu.

LE JARDIN DU PAPE

Originellement privé et réservé au Pape, ce lieu très encaissé dans le bâti et l'enceinte du Palais était le seul espace extérieur en relation directe avec les appartements pontificaux ; le projet redonne au *Jardin du Pape* son caractère intimiste et précieux.

Exiguë, fragile et raffiné, le *Jardin du Pape* est visible depuis la terrasse établie sur les fondations du bâtiment de La Roma disparu qui le surplombe. Il est délimité de la terrasse par une rambarde légère réalisée en fer forgé. Il n'est accessible physiquement au visiteur que de façon guidée et par jauge limitée.

Le déambulatoire qui ceinturait le jardin est restitué par la mise en place d'une galerie périphérique, matérialisée par une pergola faisant treillage, adossée au rempart, construite en bois et métal, elle sert de support à des plantes grimpantes parfumées (Chèvrefeuille).

Ce « promenoir », au sol qualifié et confortable en pierre de taille, planté et équipé de bancs, allie l'utile (espace de circulation menant de l'escalier de La Trésorerie aux Etuves et à la Tour de La Garde-Robe et de La Peyroterie en passant à travers la Tour du Jardinier si l'archéologie le permet) à l'agréable (situation calme et abritée du soleil). Le puits arasé en place est maintenu, sa grille de protection conservée. Les eaux de ruissellement du jardin qui ne sont pas infiltrées dans les plantations y sont déversées, l'eau d'arrosage pour le jardin y est puisée.

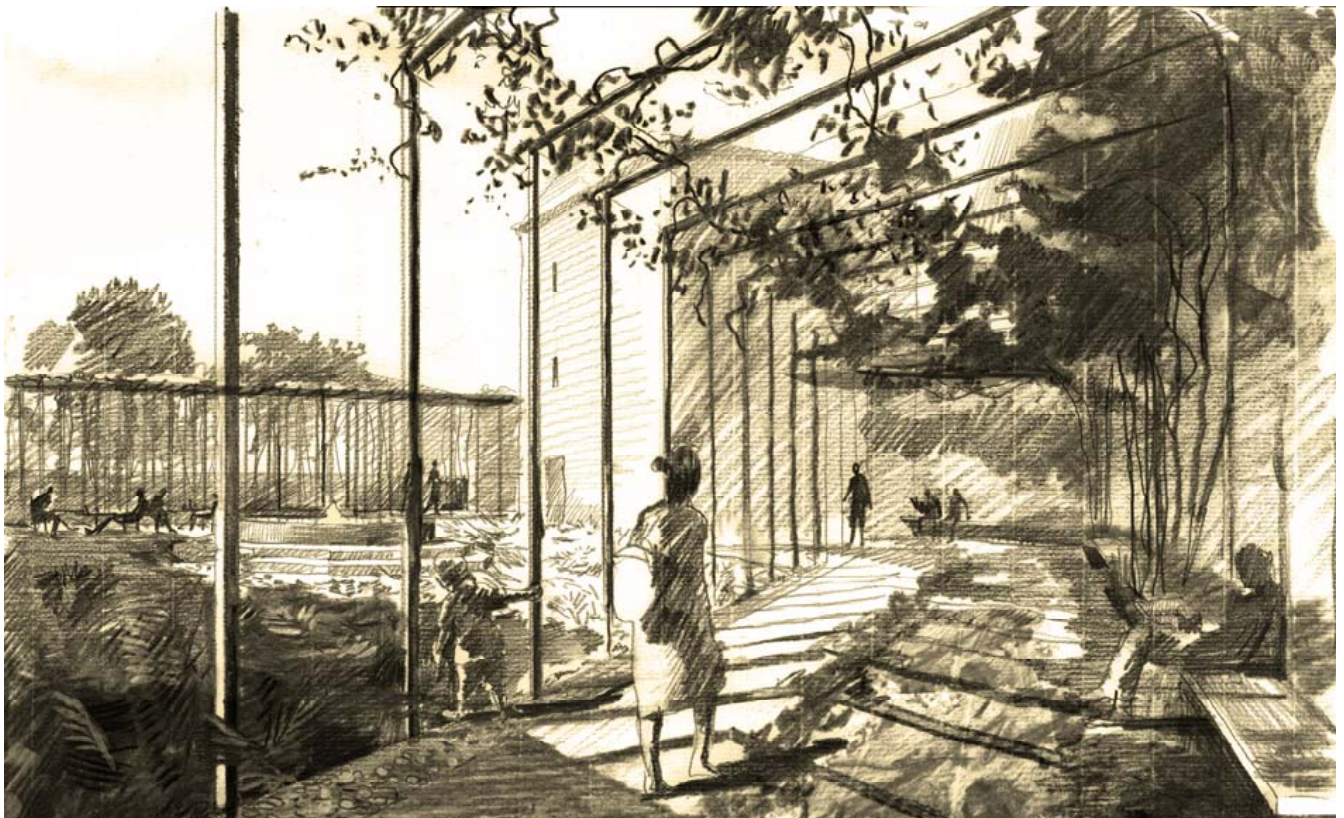
La mise en place de la galerie-pergola périphérique permet en outre de redonner à la Fontaine du Griffon sa position centrale (aujourd'hui déséquilibrée suite à la

construction du bâtiment de La Roma) dans la composition générale du *Jardin du Pape*.

Le socle de la fontaine disparue est mis en valeur et sa fonction réactivée par la mise en place d'une nouvelle fontaine au dessin contemporain dont le but est de réintroduire fraîcheur, sonorité et lumière du reflet de l'eau ... sérénité au lieu. Des fragments de pierre d'Orgon ont été retrouvés sur le site par les archéologues, ainsi le nouveau bassin, dodécagonal comme le décrivent les textes, sera-t-il réalisé dans une pierre similaire, blanche et dure (la pierre d'Orgon n'étant plus exploitées aujourd'hui).

La Tour du Jardin est également restaurée et, si l'archéologie le permet, les visiteurs qui poursuivraient la visite guidée des appartements du Pape pourraient la traverser.

Autour de la fontaine, la partie plantée du jardin est inaccessible. Elle consiste en un parterre de vivaces couvre-sol (Lierre, Petite pervenche, Aspérule, Violette ...) constellé d'ilots jardinés, fleuris de plantes vivaces et bulbeuses appréciant l'ombre et la fraîcheur (Acanthe, Lys, Pulmonaire, Iris, Fragon petit-houx ...). Choies en étroite relation avec les recherches historiques déjà menées, les descriptions et représentations médiévales, ces plantes, peuvent être le support d'une signalétique botanique, historique et pédagogique élégante, lisible par les visiteurs depuis la galerie périphérique du jardin.



En sortant des Etuves du Pape vers la Tour du Jardin : la galerie-pergola périphérique adossée au rempart évoque le déambulateur disparu du *Jardin du Pape*. (Image : Arnaud Madelénat)

LE JARDIN DU PALAIS

Dans cette partie du jardin, en l'absence de traces de jardin visibles aujourd'hui ni avérées par les recherches archéologiques, le projet considère et s'appuie sur des données intemporelles :

- le socle géologique sur lequel l'édifice a été bâti,
- l'échelle monumentale et la verticalité de la façade orientale du Palais,
- la recherche d'une gestion intelligente des eaux de pluie,
- des collections de végétaux au caractère à la fois rare et pédagogique.

Par ailleurs, le parti-pris du projet pour le Jardin du Palais répond à la volonté d'écarter toute ambiguïté formelle historique. Aussi, pour éviter les contresens, il s'inscrit dans une rupture non seulement assumée mais aussi revendiquée avec les « stéréotypes du jardin médiéval ». Enfin, il cherche à dialoguer sans rivaliser avec l'écriture de la façade orientale du Palais.

Après analyse des données historiques et archéologiques, le projet de jardin s'appuie sur la seule trace tangible du jardin datant du XIV^e siècle : **le réseau hydraulique** (présence avérée d'une conduite d'eau recouverte d'un chemin retrouvée lors des sondages archéologiques réalisés par Anne Allimant-Verdillon). C'est cet élément qui constitue l'armature du dessin du jardin sur toute sa longueur. En montrant le parcours de l'eau par une **noüe plantée de végétaux évoquant les milieux frais**, il structure à la fois le cheminement de la gestion des eaux de pluies et le nivellement général du jardin.

Les eaux pluviales récoltées sur les toitures, sont partiellement stockées dans la partie enterrée de la citerne des militaires existante, mais surtout infiltrées à la parcelle vers la nappe phréatique :

L'eau descend des toitures à travers les gargouilles existantes et descentes d'eau rinnovées ainsi qu'à travers le pilier creux, d'où un chemin d'eau conduit à un **bassin planté**. En dehors des événements pluvieux, un système de fontainerie (pompe et filtres situés sous la Tour Saint-Jean) assure, en circuit fermé, un mouvement permanent de l'eau à travers le chemin d'eau. Le bassin délimite et rafraîchit la terrasse ombragée adossée au rempart.

Le trop-plein du bassin (ainsi que l'ensemble des eaux de surface du jardin récoltées dans des caniveaux apparents réalisés en pierre de taille) s'infiltré le long d'une noüe plantée d'herbacées et de petits arbustes (petits Saules, Salicaires, Carex ... retrouvés dans les comptes du Pape), qui reprend l'ancien tracé du réseau disparu et raconte le passage de l'eau dans le *Jardin du Pape* vers la fontaine du Griffon.

Globalement, le traitement minéral du sol du jardin et le nivellement éloignent les eaux

de pluies des fondations du monument et du rempart, améliorant considérablement les désordres et problèmes d'inondation en cave et participant ainsi à la conservation du patrimoine.

Perpendiculairement à la noue, des **plantes cultivées en bandes parallèles** – dimensionnées en largeur pour le confort des jardiniers – entrecoupée de surfaces tondues, présentent aux visiteurs les végétaux décrits dans les textes du XIV^e siècle (comptes du Pape, description du jardin de Pétrarque, ...). La variation des couleurs, des feuillages, des floraisons et des textures au fil des saisons assurent l'attrait des plantations au fil des saisons. La palette végétale historique est reprise : plantes herbacées vivaces ou petits arbustes officinales et aromatiques, persistants ou caduques (Rose de Damas, Pivoine officinale, Lavande vraie, Santoline, Tanaisie, Romarin, Guimauve, Rue odorante, Hysope, Millepertuis, Chicorée, Monarde ...) constituent la structure du jardin, alors que des plantations annuelles ou bisannuelles (Camomille romaine, Centaurée, Nigelle de Damas, Pastel des teinturiers ...), renouvelées chaque année, permettent aux jardiniers d'exprimer leurs envies, d'expérimenter et de valoriser leur savoir-faire. La hauteur des plantes utilisées (au maximum 1,50m) n'entrave pas la vue sur le Palais. Ces platebandes sont scandées de passages « en dur » qui établissent un dialogue fin avec les contreforts et la modénature imposante de la façade orientale du Palais. Ces allées sont bordées de **végétaux plus rares ou fragiles** agrumes, grenadiers plantes multi-greffées ...) **plantés dans de grands pots** réalisés en terre et de forme simple. Depuis les étages du Palais, les fenêtres régulièrement situées entre les contreforts, donnent à voir la géométrie des surfaces plantées. Le réseau des allées (traitées en sol sablé stabilisé) qui franchissent la noue par des petits ponceaux en bois permet de se promener et de déambuler au milieu des plantes « médiévales ». Le *Jardin du Palais* renoue avec sa vocation historique, il redevient **un lieu de déambulation pour le public et de présentation d'une nature domestiquée, cultivée** (signalétique pédagogique, botanique et historique à l'appui).

Le **socle géologique** est dégagé (la citerne, mise en place lors de l'occupation des militaires, est arasée mais maintenue si possible pour sa partie souterraine pour faire office de réserve d'eau), mis en valeur par la mise en place de blocs de pierre calcaire, de même nature que le rocher, au creux desquels est établi un **jardin sec**, adapté aux conditions de ce type de milieu, caractéristique de la Provence. On y trouve notamment des Cistes, du Bouillon blanc, du Réséda, des Immortelles, du Buplèvre frutescent ... plantes déjà présentes dans la région à l'époque médiévale.

On accède au *Jardin du Palais* depuis la terrasse de La Roma face à l'élévation Est du Palais. Une banquette généreuse installée dans la portion du rempart de Benoît XII échancrée par les militaires, rétablit l'épaisseur historique de la muraille. Elle permet de s'asseoir et de profiter de cette vue exceptionnelle sur le monument.

Au nord du jardin, une terrasse adossée au rempart est ombragée par des arbres plantés en haute tige (Pin parasol, Erable de Montpellier). Elle abrite des bancs ; cette halte, reposante pour les visiteurs, est de surcroît rafraîchie par le bassin planté qui la borde. Des treillages en bois installés contre le rempart permettent de retrouver les dispositions anciennes attestées par l'étude historique tout en introduisant des végétaux grimpants et parfumés (Jasmin officinal).

La sortie du *Jardin du Palais* se fait par l'escalier de la Tour des Cuisines pour poursuivre la visite des salles du Palais.

L'accès aux personnes à mobilité réduite se fait par l'ascenseur existant dans la Tour de Trouillas et des pentes inférieures à 5% permettent d'accéder au *Jardin du Palais* et à la terrasse de La Roma. Le *Jardin du Pape* ne peut être rendu accessible aux handicapés, mais il est visible depuis la terrasse de La Roma.

Bien qu'ayant été extrêmement remaniée au XIXe siècle, les niveaux archéologiques de cette partie du jardin sont respectés. Les fosses de plantation des arbres sont, lorsque cela est possible, implantées en lieu et place des sondages archéologiques effectués en 2014.



Le *Jardin du Palais* au sortir de la terrasse de La Roma : le visiteur découvre l'imposante façade orientale du monument ; un grand banc linéaire orienté vers le Palais restitue l'épaisseur au rempart échancré au XIXe siècle lors de l'occupation des militaires. Les plantations aromatiques et médicinales, cultivées en bandes, dialoguent avec les

contreforts du Palais. Au fond, la terrasse ombragée par des arbres permet une pause fraîche dans le parcours de visite. (Image : Arnaud Madelénat)



Le *Jardin du Palais* depuis la terrasse ombragée : on aperçoit la au fond la galerie-pergola installée sur l'emprise du bâtiment disparu de La Roma, les bandes cultivées de plantes aromatiques et médicinales, caractéristiques de la Provence, traversées par la noue fraîche plantée et le bassin planté. Au pied du Palais, la citerne des militaires est arasée pour mieux révéler le rocher, socle géologique du monument sur le lequel s'adosse le jardin sec.

(Image : Arnaud Madelénat)

LE *VERGER URBAIN V*

Malgré ce que peut laisser penser son nom actuel, ce « verger » était aussi un jardin à vocation d'agrément, et ce à chacune des étapes de l'histoire :

- XIVe siècle, Urbain V : grand pavillon de verdure, treillage sur le rempart (maillage de crochets encore visible), arbres fruitiers plantés en quinconce
- XVIe siècle : salle de banquets de La Mirande dominant un jardin renaissance (vue de haut). La Mirande est construite en 1516 après le passage de François 1er (retour de Marignan), répond à une nécessité d'avoir un lieu festif hors du palais. Présence d'une loggia en rez-de-jardin Catherine de Médicis puis Henri IV réside à La Mirande fin XVIe début XVIIe siècles.
- Fin XVIIe et XVIIIe siècles : Louis XIV réside à La Mirande

C'est un jardin public municipal depuis 1927.

Aujourd'hui très minéral et désenchanté, le *Verger Urbain V* retrouve son caractère de jardin tout en considérant les usages et les attentes actuelles.

Une attention particulière est portée au traitement homogène et harmonieux de l'ensemble de l'espace du jardin public qui doit en outre répondre à un programme public d'usages spécifiques.

La circulation piétonnière traversante existante menant de la Rue Vice-Légat à la Cité des Arts et au Cinéma Utopia est confortée ; son sol, en bon état, est conservé dans la mesure du possible. Le cheminement piétonnier est séparé du jardin par la mise en place d'une limite arbustive percée de portillons d'accès et abritée par une pergola-ombrière en bois et métal sur laquelle pousse une végétation grimpante plantée au pied du rempart. Des plantes vivaces à fleurs, robustes et évoquant l'histoire des jardins de l'époque médiévale (plantes aromatiques et médicinales par exemple) agrémentent ce parcours très emprunté des avignonnais. La pergola prend appui sur les contreforts arasés du rempart, afin de ne pas s'ancrer dans celui-ci. Son dessin répond à celui de la pergola du *Jardin du Pape*.

Le traitement du jardin est d'abord rendu homogène par sa grande planimétrie qui est conservée (la dépollution préalable – présence de polluants dus à des résidus de fonderie – nécessaire du sol du site par décapage sur 30cm ne modifiera pas les niveaux de sol et n'altérera pas les niveaux archéologiques). La présence périphérique du rempart restauré contribue également à harmoniser les lieux. Par ailleurs, la cohérence du site est renforcée par : à l'Est, la limite arborée préexistante, renforcée par la plantation d'une lisière arbustive en sous étage et protégée par un grand banc

de bois massif équarris disposé sur toute la longueur du jardin, et, à l'Ouest, par la présence du passage, de la pergola plantée et d'une haie taillée. Palette végétale restreinte, revêtement de sol, ligne de mobilier et gamme chromatique sont traités de façon unitaire pour permettre une compréhension d'ensemble du *Verger Urbain V* en relation avec le *Jardin du Pape* et le *Jardin du Palais* situés sur le niveau supérieur. Compte tenu du statut public de l'espace, les éléments mis en œuvre, s'ils doivent apparaître précieux, seront également particulièrement résistants.

L'espace de jeux pour les enfants est situé sur l'emprise de l'ancien bâtiment de La Mirande adossé au rempart côté Rue Vice-Légat. Les vestiges archéologiques ne seront pas impactés par la réalisation de ces jeux qui s'ancreront dans la dalle BA située au même niveau que la dalle actuelle. Équipé de toboggans, cordages, filets, le parcours de jeux s'appuie sur les vestiges du rempart et son chemin de ronde, réutilisant l'ancienne emprise de l'escalier de La Mirande pour passer d'un niveau à l'autre. L'ensemble évoque la volumétrie du rez-de-chaussée du bâtiment disparu. Les éléments en bois supports des jeux reprennent eux aussi le vocabulaire des pergolas. Des éléments sculpturaux en bois, réalisés sur mesure, évoque le bestiaire présent dans l'histoire du Palais (paons, lapins, lion, perroquet ...), emblème du Pape ou animal qui ornait la fontaine ou la façade (babouin ...) ; fixes ou articulés, les animaux servent de support de jeux pour les plus petits.

La pelouse centrale, agrémentée au printemps de bulbes à fleurs est plantée de quelques petits arbres à floraison printanière (fruitiers d'ornement évoquant le verger disparu). Le long banc en bois massif, adossé à la lisière arbustive, constitue la situation idéale pour admirer la façade orientale du Palais à l'ombre des arbres existants.

La fontaine, mise en place dans l'axe historique transversal de la composition du jardin (alignées avec l'ancienne ouverture – qui pourrait être réactivée un jour – vers la ruelle de la Banasterie), reprend l'emplacement d'un dispositif hydraulique ancien, aujourd'hui disparu. Sa taille a été réduite (plus petite que celle présentée lors de la CNMH), elle est animée de 12 jeux d'eau (nombre symbolique) et apporte au jardin la fraîcheur indispensable en été. Sa présence hors fonctionnement (en hiver notamment) consiste en un tapis minéral ouvragé, évitant ainsi le spectacle toujours désolant d'une fontaine « au repos ». Ce tapis est réalisé en matériaux nobles (pierre de taille calcaire) mais néanmoins résistant aux sollicitations de l'espace public. Son calepinage est étudié pour permettre une transition douce entre la prairie (joints gazons) et la terrasse ombragée (joints larges). La maintenance et la pérennité de la fontaine sont rendus possibles grâce à la préexistence d'un savoir faire fontainier municipal.

La partie nord du jardin est traitée en verger minéral : sol sablé stabilisé planté d'arbres fruitiers à fleurs.

Les niveaux archéologiques du *Verger Urbain V* sont sensibles. Le projet en tient compte en cherchant à « mutualiser », dès que cela est possible, les emprises des sondages archéologiques effectués en 2014 avec le local techniques enterré nécessaire à la fontainerie ou avec les fosses de plantation pour les arbres.

Afin d'en assurer la pérennité, le jardin dans son ensemble – par ailleurs éclairé la nuit comme il l'est aujourd'hui – est fermé la nuit par des grilles côté rue Vice-Légat et côté Cité des Arts, après la dernière séance du cinéma.



Le cheminement piétonnier entre la rue Vice-Légat et la Cité des Arts conforté sous une ombrière recouverte de plantes grimpantes (Vigne et Jasmin). De l'autre côté de la haie, jardin public du Verger Urbain V ré-enchanté : pelouse, arbres et arbustes à fleurs, bancs ombragés, jeux pour enfant, tapis minéral ouvragé et jeux d'eau ...

(Image : Arnaud Madelénat)

COÛTS, CALENDRIER et PARTENAIRES

Verger Urbain V :	1 130 000 € TTC
Jardin du Pape :	672 000 € TTC
Jardin du Palais :	560 000 € TTC
Total travaux et maîtrise d'œuvre :	2 362 000 € TTC

Maître d'ouvrage et conduite d'opération : Ville d'Avignon
Maître d'œuvre : RL&Associés Didier Repellin

Calendrier de travaux en site occupé : de novembre 2017 à fin 2019

LES PARTENAIRES FINANCIERS

L'État
La Région
La fondation du Crédit Agricole
La fondation l'Occitane

DES ENTREPRISES PARTENAIRES SPÉCIALISÉES :

des savoir-faire mutualisés pour un projet d'envergure

GIRARD Maçonnerie - Pierre de taille	PERRUT Ferronnerie - Serrurerie
BAS MONTEL Voierie et réseaux divers	SUD FONTAINE Fontainerie
SOLEV Espaces Verts	EVASION Jeux

Pour mener à bien cette opération d'embellissement qui s'inscrit dans un environnement très contraint et des délais restreints, la Ville a fait appel à des entreprises spécialisées qui donnent le meilleur d'elles-mêmes.

RÉHABILITATION DES TOURS

Dans le cadre du schéma directeur de 1994 commandé par la Ville d'Avignon à l'agence RL&A, une liste des urgences avait été établie et notamment la restauration des tours du Palais des Papes. Les parties supérieures très exposées aux intempéries présentaient des désordres graves et mettaient en cause la sécurité du public.

L'agence RL&A a été missionnée pour mener les projets de restauration des tours suivantes :

- la tour de Trouillas : édifiée de 1341 à 1354, est la plus haute du Palais des Papes. Située à l'extrémité nord-est du jardin de Benoit XI, elle culmine à 52 m malgré la disparition de son châtelet. La restauration en conservation a concerné les façades et le toit terrasse, et a fait l'objet d'une restitution de crénelage du couronnement afin de lui redonner son caractère défensif.

- la tour des Cuisines : édifiée de 1342 à 1344 par Clément VI qui entreprend de réorganiser le palais dès le début de son pontificat. Coiffée d'une spectaculaire cheminée pyramidale à huit pans, sa forme est très caractéristique et marque l'identité de cette façade Est méconnue du grand public. Fortement modifiée par l'occupation militaire au XIX^{ème} siècle, la tour des Cuisines présentait un état sanitaire préoccupant qui nécessitait des travaux en façade et sur le toit terrasse pour assurer la sécurité du public.

- la tour du Pape et la tour de la Garde-Robe : construites entre 1335 et 1342, elles constituent un ensemble dominant du Palais de Papes tant au niveau de l'ampleur des volumes que de l'architecture et des décors intérieurs. La restauration concerne les élévations extérieures, les couvertures et les terrasses, la restauration de l'escalier à vis et la suppression de la dalle béton de la Chapelle Saint-Michel.

EXPOSITION

Ernest PIGNON-ERNEST

AVIGNON - Palais des Papes - Grande chapelle

Du 29 juin 2019 au 29 février 2020 (inclus dans le prix de la visite)

Après *Les Éclaireurs* en 2017 et *Mirabilis* en 2018, c'est l'artiste Ernest Pignon-Ernest qui investira la Grande chapelle du Palais des Papes à partir du 29 juin et jusqu'au 29 février 2020, à travers *Ecce Homo*. L'exposition, produite par la Ville d'Avignon et Avignon Tourisme, retrace le parcours de l'artiste et explique sa démarche artistique, intellectuelle, politique, par un panel d'œuvres provenant de la galerie Lelong & Co de Paris, de collections privées, du musée de Montauban et des témoignages photographiques de son travail prolifique dans les rues du monde entier. Près de 400 œuvres - photographies, collages, dessins au fusain pierre et encre noire, documents - seront ainsi exposées, évoquant ses interventions de 1966 à nos jours. Ernest Pignon-Ernest est considéré comme l'initiateur du « street art » de par les images grands formats à la pierre noire, au fusain et les collages qu'il réalise dans les rues des villes et sur les murs des cités depuis près de 60 ans.



